** **

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**ASSEMBLEE NATIONALE**

**DISCOURS DU PRESIDENT DE L’ASSEMBLEE NATIONALE, TRES HONORABLE GELASE DANIEL NDABIRABE, A L’OCCASION DE LA CLOTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE ORDINAIRE DE DECEMBRE 2023**

 **Bujumbura, le 29 février 2024**

* **Mana uhoraho ;**
* **Honorables Membres du Bureau de l’Assemblée nationale ;**
* **Honorables Députés ;**
* **Monsieur le Président de la Cour Suprême ;**
* **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;**
* **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
* **Monsieur le Procureur Général de la République ;**
* **Monsieur le Maire de la ville de Bujumbura ;**
* **Mesdames et Messieurs les hauts cadres de l’Assemblée nationale ;**
* **Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire accrédités au Burundi ;**
* **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales ;**
* **Mesdames et Messieurs les Membres des Corps de Défense et de Sécurité ;**
* **Madame le Président de la Cour des Comptes ;**
* **Monsieur le Président de la Cour Spéciale des Terres et Autres Biens ;**
* **Mesdames et Messieurs les représentants des Commissions et Conseils nationaux spécialisés ;**
* **Monsieur le Président du Forum permanent des partis politiques ;**
* **Mesdames et Messieurs les représentants des formations politiques agréées ;**
* **Messieurs les représentants des confessions religieuses ;**
* **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile ;**
* **Distingués Invités ; Tout Protocole Observé ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
1. Permettez-nous avant tout propos, de dire merci à notre Dieu pour toutes les bénédictions dont Il nous comble chaque jour.
2. Au nom de l’Assemblée nationale et en notre nom propre, nous voudrions vous souhaiter la bienvenue au Palais des Congrès de Kigobe.
3. Comme à l’accoutumée, votre présence en ce moment solennel de clôture de la session parlementaire ordinaire de décembre 2023 nous rassure de votre attention et de votre soutien aux activités de l’Assemblée nationale.
4. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance à tous les partenaires de l’Assemblée nationale pour leur appui permanent et pertinent.
5. Permettez-nous enfin d’exprimer nos sincères remerciements aux Honorables députés, pour l’excellent travail accompli au cours de cette session parlementaire ordinaire de décembre 2023.

* **Honorables Députés ;**
* **Distingués invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
1. Malheureusement, en date du 25 février 2024, l’Assemblée nationale a appris une triste nouvelle, la perte d’un membre de son personnel, Monsieur Innocent VYARUGABA, Chef Principal de la Cellule juridique et administrative, des suites d’une maladie, à la clinique Prince Louis RWAGASORE. L’Assemblée nationale exprime encore une fois ses condoléances les plus attristées à l’endroit de sa famille éprouvée. Que son âme repose en paix !
* **Honorables Députés ;**
* **Distingués invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
1. La journée de clôture de session nous donne l’opportunité de faire le bilan des activités accomplies par l’Assemblée nationale en ce qui concerne la législation, le contrôle de l’action gouvernementale, la représentation du peuple et la diplomatie parlementaire.
2. **S’agissant du vote des lois,** l’Assemblée nationale a analysé et adopté les projets de lois suivants :
3. Le projet de loi portant révision du budget général de l’Etat pour l'exercice 2023-2024 ;
4. Le projet de loi portant révision de la loi nº 1/03 du 07 mai 2016 régissant la gestion de la dette publique ;
5. Le projet de loi portant révision de la loi n°1/13 du 23 avril 2015 portant réorganisation du secteur de l’électricité au Burundi ;
6. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l’accord entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur la coopération dans le domaine de l’énergie nucléaire ;
7. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l’accord de don n° E2650-BI pour le financement du projet pour l’emploi et la transformation économique au Burundi entre la République du Burundi et l’Association internationale de développement (IDA);
8. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la Fédération de Cuba sur l'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels et de service et ;
9. Le projet de loi organique portant modification de la loi organique n°1/21 du 3 août 2019 régissant la Cour suprême.
10. Par ailleurs, l’Assemblée nationale a procédé à l’analyse et l’adoption des amendements du Sénat de cinq(5) projets de loi sur les sept (7) précités.
* **Honorables Députés ;**
* **Distingués invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
1. **Sur le plan de la représentation et du contrôle de l’action gouvernementale,** l’Assemblée nationale a reçu des éclaircissements sur certaines actions réalisées ou en cours d’exécution, par le Gouvernement, à travers des séances de questions orales.
2. C’est ainsi que le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida est venu à l’Assemblée nationale afin de répondre aux questions orales des Députés sur le rapport d'audit de capacité de gestion budgétaire du ministère, produit par la Cour des comptes pour la période de 2019/2020 à 2022/2023.
3. L’Assemblée nationale a aussi adressé des questions orales à l’endroit de trois membres du Gouvernement, à savoir le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le SIDA, celui de l'environnement, de l’agriculture et de l’élevage ; ainsi que celui du commerce, du transport, de l’industrie et du tourisme.
4. Ces questions faisaient suite au rapport de la descente conjointe des commissions permanentes de l'agriculture, de l’élevage, de l’environnement, du développement communal et des travaux publics et celle des affaires sociales, du rapatriement, du genre, de l’égalité des chances et de la lutte contre le SIDA, sur l'évaluation de l'état des lieux du fonctionnement du BBN et de l'ABREMA, ainsi que de la mise en place de l'ABREVPA et de l'ANAMSSA.
5. Le Ministre des infrastructures, de l’équipement et des logements sociaux a répondu aux questions orales avec débat sur le rapport d'audit de la capacité de gestion budgétaire dudit ministère, produit par la Cour des comptes pour la période de 2021/2022 à 2022/2023.
6. Le rapport d'audit de la gestion des comptes CC 13027 et 1110/325 intitulés Fonds commun unique de riposte contre le COVID-19 produit par la Cour des comptes a également fait l’objet de questions orales avec débat, à l’endroit du Ministre des finances, du budget et de la planification économique.
7. En outre, l’Assemblée nationale a adressé des questions orales au Ministre de l’hydraulique, de l’énergie et des mines concernant le rapport d'audit de la capacité de gestion budgétaire dudit ministère réalisé par la Cour des comptes pour la période de 2019/2020 à 2022/2023.
8. L’Assemblée nationale a aussi suivi le rapport d’exécution du budget de l’Etat pour l’exercice 2022-2023, et pour le premier trimestre de l’exercice 2023-2024, présenté par le Ministre des finances, du budget et de la planification économique.
9. De même, le Ministre de l’intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique a été invité pour une séance de questions orales avec débat lui adressées par les Députés sur le rapport d’audit de capacité de gestion budgétaire dudit ministère, établi par la Cour des comptes pour les exercices de 2021/2022 et 2022/2023.
10. Egalement, la Cour des comptes a procédé à la présentation de son rapport général pour l'année 2022 devant l'Assemblée nationale réunie en plénière.
11. De son côté, l'Ombudsman de la République du Burundi a présenté le rapport de cette institution pour la période du 23 novembre 2022 au 31 décembre 2023 devant l’Assemblée nationale, réunie en séance plénière.
12. La Commission nationale indépendante des droits de l’homme (CNIDH) quant à elle, a procédé à la présentation de son rapport annuel d'activités, exercice 2023.
13. Lors de la séance plénière du 7 décembre 2023, l’Assemblée nationale a approuvé sept (7) candidats membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).
14. Ces derniers ont prêté serment, peu de temps après, devant le Président de la République et le Parlement réuni en Congrès, en même temps qu’un membre du Conseil national pour l'unité nationale et la réconciliation et deux membres de la Cour Constitutionnelle.
* **Honorables Députés ;**
* **Distingués invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
1. Concernant les descentes sur terrain, la Commission permanente de la justice et des droits de la personne humaine a initié une descente dans les différents services judiciaires pour s’enquérir de la situation afin de donner sa contribution allant dans le sens de désengorger les prisons.
2. Nous profitons de cette occasion pour encourager le Chef de l’Etat, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, pour ses bonnes initiatives de gracier certains prisonniers en vue d’améliorer les conditions de détention de ceux qui purgent encore leur peine.
3. De son côté, la Commission permanente de l'éducation, de la jeunesse, des sports et des loisirs, de la culture et de la communication a effectué une descente dans les provinces de Bubanza, Cankuzo, Gitega et Rumonge. L'objectif était d'évaluer les conditions sociales des institutions académiques publiques au Burundi.
4. La Commission des affaires politiques, administratives, des relations extérieures et de la Communauté est-africaine quant à elle, s’est rendu sur terrain afin de recueillir les propositions sur la loi communale en vigueur en vue de sa modification.
5. **Pour leur part,** les Membres du Bureau de l’Assemblée nationale ont effectué plusieurs descentes sur terrain à la rencontre de la population, pour des moments d’échanges et d’écoute. Ainsi, nous nous sommes rendus dans les provinces de Bubanza, Bujumbura, Gitega, Kayanza, Kirundo, Muramvya, et Muyinga.
6. Ensemble avec la population et les élus locaux, nous avons apporté notre contribution au développement du pays à travers la réalisation des travaux de développement communautaire. Nous n’avons pas manqué l’occasion de leur prodiguer des conseils basés en grande partie sur le changement de mentalité qui va guider les burundais à la réalisation de la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.
7. Aussi, nous avons participé à des rencontres avec les natifs de nos circonscriptions respectives dans l’optique d’évaluer les objectifs atteints en 2023 et échanger sur les projets à prioriser en 2024.
8. Bien plus, nous nous sommes associés à toute la Nation pour célébrer le 33ème anniversaire de la Charte de l’Unité nationale, en date du 5 février 2024.
9. En notre qualité de Président de l’Assemblée nationale, nous avons eu le privilège d’accueillir la caravane du flambeau de la paix lors de son passage en province actuelle de Kayanza, un temps qui nous était donné d’effectuer plusieurs activités, puisque que là où passe le flambeau de la paix, il s’ensuit le développement.
10. Nous avons également pris part aux cérémonies d'échanges de vœux du nouvel an 2024 entre les cadres officiers natifs de Kayanza (ACONAK). Nous leur avons recommandé d’initier des projets agricoles pour augmenter la production.
11. Par ailleurs, au cours de cette session, le Bureau de l'Assemblée nationale a validé le plan stratégique pour la période 2024-2029 de notre institution. Ce dernier est composé de trois (3) axes principaux, à savoir le développement organisationnel et institutionnel, la réalisation de ses missions constitutionnelles ainsi que l'accompagnement dans la sensibilisation et la mobilisation de la population à la paix.
12. **Dans le cadre du renforcement des capacités,** des Honorables Députés membres de la Commission des affaires politiques, administratives, des relations extérieures et de la Communauté est-africaine et certains membres du personnel de l’Assemblée nationale ont bénéficié d’un séminaire d’information et d’échanges sur la politique étrangère burundaise et les modalités de négociation de partenariats et d'accords de coopération.
* **Honorables Députés ;**
* **Distingués invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
1. **Sur le plan de la diplomatie parlementaire,** des délégations venues en visite de travail ou de courtoisie ont été reçues en audience par les membres du Bureau de l’Assemblée Nationale. Ainsi, nous avons reçu en audience Monsieur Rahul Sathe, Directeur de la société CCBA Designs; une délégation de la Douma d'Etat de l’Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie ; Son Excellence Hamid BOUKRIF, Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire au Burundi et enfin le Représentant-résident du FNUAP au Burundi, Monsieur Judicaël Elidje.
2. Des délégations de notre institution ont participé également à plusieurs activités organisées à l’extérieur du pays, notamment la 80ème session du comité exécutif et la 45ème conférence des Présidents d’Assemblées parlementaires nationales de l’Union parlementaire africaine (UPA) ; les Assemblées parlementaires régionales de l’Organisation des Etats d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et la 1ère assemblée parlementaire paritaire OEACP-UE.
* **Honorables Membres du Bureau de l’Assemblée Nationale ;**
* **Honorables Députés ;**
* **Distingués Invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
1. Au cours des différentes descentes sur terrain que les Honorables Députés ont effectué durant cette session, il a été constaté une bonne saison culturale malgré quelques difficultés liées essentiellement aux changements climatiques.
2. Nous félicitons le Gouvernement qui a permis la disponibilité à temps des semences sélectionnées et de l’engrais, et l’encourageons à bien coordonner les agro-éleveurs afin d’accroître considérablement la production pour que chaque bouche ait à manger et chaque poche de l’argent afin d’exporter le surplus. La production doit aussi être sauvegardée en évitant le gaspillage.
3. La sécurité étant une condition sine qua non pour atteindre la double vision 2040-2060, l’Assemblée nationale appelle tout citoyen à la préserver, chacun dans sa localité, en collaboration avec toutes les forces dans le cadre de la quadrilogie.
4. A cet effet, l’Assemblée nationale déplore l’attaque terroriste perpétrée dimanche 25 février 2024 dans la localité de Buringa, en commune Gihanga, de la province de Bubanza, faisant des dégâts humains et matériels. Nous nous joignons au Gouvernement pour condamner cet acte ignoble et présenter nos condoléances aux familles éprouvées par la perte des leurs.
5. L’Assemblée nationale réitère également son appel à tous les Burundais pour faire front commun contre toute forme de terrorisme et à communiquer aux autorités compétentes tout mouvement suspect, la préservation de la paix étant une responsabilité citoyenne et patriotique.
* **Honorables Membres du Bureau de l’Assemblée Nationale ;**
* **Honorables Députés ;**
* **Distingués invités ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
1. Nous ne saurions terminer notre allocution sans remercier tous les partenaires de l’Assemblée nationale et tous les amis du Burundi pour leur soutien qui a toujours été très précieux.
2. Chers collègues Députés, étant donné que nous allons en vacances parlementaires, nous vous invitons à sensibiliser la population qui est concernée, en premier lieu, sur les questions de sauvegarde de la paix et de la sécurité, de lutte contre la pauvreté et par là de développement.
3. C’est sur cette suggestion que nous déclarons clos les travaux de la session parlementaire ordinaire de décembre 2023.

**Nous vous remercions.**

**Que Dieu vous bénisse.**